

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL GAILLON-AUBEVOYE « SIGA 3C »

Séance du Jeudi 06 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Intercommunal Gaillon-Aubevoye « SIGA 3C », légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur COLLAS, Président, et en présence de :

Gaillon : Mesdames MARIEN et DELUCA (titulaires)

Le Val d'Hazey : Monsieur JARRY (titulaire),
Monsieur LEJEUNE (suppléant)

Absent ayant donné pouvoir : Néant

Absente excusée : Messieurs COLLAS et THIERRY, Madame HADDOU

Date de la convocation : 20 Février 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 4
Présents : 4
Votants 4

- : - : - : -

01-06-03-2025 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE
SYNDICAL DU 23 OCTOBRE 2024

Monsieur COLLAS, Président, propose au comité syndical l'approbation du procès-verbal de la séance du 23 Octobre 2024.

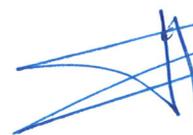
Le comité syndical,

A l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du comité syndical du 23 Octobre 2024.

Fait à Le Val d'Hazey, le 06 Mars 2025

Le Président,



Philippe COLLAS

